

Candidate du Parti Socialiste
Elections législatives
2ème circonscription de l'Indre



Monsieur le Président,

Par courriel qui m'est parvenu ce jour, vous me demandez de vous communiquer, en tant que candidate aux prochaines élections législatives, ma position sur 3 sujets que votre association présente avec pertinence : la reconnaissance bilatérale d'un état palestinien, son entrée de plein droit aux Nations Unies et le boycott en France des produits, en particulier agricoles, provenant des implantations juives sur le territoire palestinien.

Je crois utile, avant de vous répondre précisément, de vous rappeler que le Parti socialiste, conformément aux résolutions des Nations Unies et à la position constante de l'Union européenne soutient une paix fondée sur le droit international et la reconnaissance mutuelle de deux Etats : Israël et un état Palestinien.

Pour ma part, et pour répondre à vos deux premières questions, je fais mienne la résolution du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale en date du 20 septembre 2011 qui affirme *"la nécessité d'une reconnaissance d'un état palestinien, membre de l'ONU..."*.

Enfin, à titre personnel, je soutiendrai l'appel de certaines personnalités de gauche qui attirent *«l'attention de l'opinion publique sur le refus de l'Etat d'Israël de se conformer aux principes inscrits dans les traités européens et dans les accords d'associations qu'ils ont signés, à savoir le respect des droits humains et celui de la traçabilité des produits à l'exportation»*.

A ce titre et au nom de la liberté d'expression, je défendrai les militants actuellement poursuivis pour avoir appelé au boycott en France et en Europe des produits, en particulier agricoles, provenant des implantations juives sur le territoire palestinien.

Je demeure à votre entière disposition pour aborder avec vous, le moment venu, les suites à apporter à votre démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sentiments les plus dévoués